



# I Bilan

(avant répartition du bénéfice) au 31 décembre 2005

	Annexe	31 décembre 2005		31 décembre 2004		Variation	
		CHF	%	CHF	%	CHF	%
<b>1 Actifs</b>							
1.1 Liquidités		9 151 767.18	1,32	8 660 100.76	1,33	491 666.42	5,68
Détails							
1.2 Créances sur les banques <sup>1</sup>		108 299 465.93	15,67	64 970 274.86	10,01	43 329 191.07	66,69
Banques:							
1.3 Créances sur la clientèle	3.1	54 163 412.01	7,83	49 696 126.96	7,66	4 467 285.05	8,99
Banques Raiffeisen St-Gall							
1.4 Créances hypothécaires	3.1	451 641 048.35	65,33	469 877 912.95	72,40	-18 236 864.60	-3,88
et Olten, Banque Cantonale							
1.5 Immobilisations financières	3.2	58 045 952.60	8,40	45 621 177.60	7,03	12 424 775.00	27,23
de Lucerne, Banque Cantona-							
1.6 Immobilisations corporelles	3.3	7 446 057.63	1,08	7 650 395.41	1,18	-204 337.78	-2,67
nale de Zurich, Banque Coop,							
1.7 Comptes de régularisation		1 793 837.76	0,26	1 840 273.01	0,28	-46 435.25	-2,52
Banque Sarasin & Cie, Banque							
1.8 Autres actifs	3.4	777 697.00	0,11	645 178.29	0,10	132 518.71	20,54
cantonale de Bâle-Cam-							
<b>Total du bilan</b>		<b>691 319 238.46</b>	<b>100,00</b>	<b>648 961 439.84</b>	<b>100,00</b>	<b>42 357 798.62</b>	<b>6,53</b>
pagne, Banque Vontobel SA.							
1.9 Total des créances de rang subordonné		0.00		0.00		0.00	
<b>2 Passifs</b>							
2.1 Engagements envers les banques		0.00	0,00	0.00	0,00	0.00	0,00
2.2 Engagements envers la clientèle							
sous forme d'épargne et de placement		448 624 104.83	64,89	425 583 947.29	65,58	23 040 157.54	5,41
2.3 Autres engagements envers la clientèle		42 017 798.33	6,08	39 006 675.22	6,01	3 011 123.11	7,72
2.4 Obligations de caisse		136 904 000.00	19,80	118 727 000.00	18,29	18 177 000.00	15,31
2.5 Comptes de régularisation		2 458 007.71	0,36	2 370 818.94	0,37	87 188.77	3,68
2.6 Autres passifs	3.4	595 250.35	0,09	679 606.88	0,10	-84 356.53	-12,41
2.7 Correctifs de valeurs et provisions	3.6	14 163 442.01	2,05	21 395 534.76	3,30	-7 232 092.75	-33,80
2.8 Réserves pour risques bancaires généraux	3.6	4 100 000.00	0,59	3 000 000.00	0,46	1 100 000.00	36,67
2.9 Capital social	3.7, 3.8	38 016 000.00	5,50	34 387 000.00	5,30	3 629 000.00	10,55
2.10 Réserve légale générale	3.8	3 124 720.00	0,45	2 561 820.00	0,39	562 900.00	21,97
2.11 Autres réserves	3.8	200 000.00	0,03	200 000.00	0,03	0.00	0,00
2.12 Bénéfice reporté		368 876.75	0,05	384 378.95	0,06	-15 502.20	-4,03
2.13 Bénéfice de l'exercice		747 038.48	0,11	664 657.80	0,10	82 380.68	12,39
<b>Total du bilan</b>		<b>691 319 238.46</b>	<b>100,00</b>	<b>648 961 439.84</b>	<b>100,00</b>	<b>42 357 798.62</b>	<b>6,53</b>
<b>3 Opérations hors bilan</b>							
3.1 Engagements conditionnels	3.1, 4.1	211 364.00	-	238 250.00	-	-26 886.00	-11,28
3.2 Engagements irrévocables	3.1	1 039 000.00	-	1 010 000.00	-	29 000.00	2,87
3.3 Produits financiers dérivés <sup>2</sup>							
- Valeurs de rachat positives		-	-	-	-	0.00	
- Valeurs de rachat négatives		-	-	-	-	0.00	
- Volume des contrats		-	-	-	-	0.00	
3.4 Placements/Crédits fiduciaires	4.2	2 830 000.00	-	3 140 000.00	-	-310 000.00	-9,87

<sup>2</sup> Produits financiers dérivés: transactions sur devises à terme de clients, traitées avec une contre-partie. La BAS ne détenait aucune position ouverte. Les opérations reposaient sur des transactions commerciales réelles – p.ex. achats de marchandises à l'étranger.

## II Compte de résultat

pour la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2005

1	Produits et charges de l'activité bancaire ordinaire	Annexe	2005	2004	Variation par
			CHF	CHF	rapport à l'exercice précédent
<b>1.1</b>	<b>Résultat des opérations d'intérêt</b>				
1.1.1	Produit des intérêts et des escomptes		16 990 471.85	16 843 468.53	147 003.32
1.1.2	Produit des intérêts et des dividendes des placements financiers		1 114 690.27	956 941.53	157 748.74
1.1.3	Charges d'intérêt		-4 340 583.48	-4 136 033.06	-204 550.42
1.1.4	<i>Sous-total résultat des opérations d'intérêt</i>		<b>13 764 578.64</b>	<b>13 664 377.00</b>	<b>100 201.64</b>
<b>1.2</b>	<b>Résultat des opérations de commissions et de prestations de service</b>				
1.2.1	Produit des commissions sur les opérations de crédit		47 373.75	67 428.58	-20 054.83
1.2.2	Produit des commissions sur les opérations de négoce de titres et les placements		125 596.30	123 115.05	2 481.25
1.2.3	Produit des commissions sur les autres prestations de service		1 698.25	2 465.00	-766.75
1.2.4	Charges de commissions		-5 000.00	-5 000.00	0.00
1.2.5	<i>Sous-total résultat des opérations de commissions et de prestations de service</i>		<b>169 668.30</b>	<b>188 008.63</b>	<b>-18 340.33</b>
<b>1.3</b>	<b>Résultat des opérations de négoce</b>	5.1	<b>58 545.23</b>	<b>18 639.12</b>	<b>39 906.11</b>
<b>1.4</b>	<b>Autres résultats ordinaires</b>				
1.4.1	Résultat des aliénations d'immobilisations financières		0.00	0.00	0.00
1.4.2	Résultat des immeubles		-323 118.48	398 899.35	-722 017.83
1.4.3	Autres produits réguliers		210 237.99	216 107.05	-5 869.06
1.4.4	Autres charges régulières		-7 773.50	0.00	-7 773.50
1.4.5	<i>Sous-total autres résultats ordinaires</i>		<b>-120 653.99</b>	<b>615 006.40</b>	<b>-735 660.39</b>
<b>1.5</b>	<b>Charges d'exploitation</b>				
1.5.1	Charges de personnel	5.2	-5 059 505.25	-4 868 184.78	-191 320.47
1.5.2	Autres charges d'exploitation	5.3	-2 946 510.59	-3 105 784.02	159 273.43
1.5.3	<i>Sous-total charges d'exploitation</i>		<b>-8 006 015.84</b>	<b>-7 973 968.80</b>	<b>-32 047.04</b>
<b>1.6</b>	<b>Bénéfice brut</b>		<b>5 866 122.34</b>	<b>6 512 062.35</b>	<b>-645 940.01</b>

## II Compte de résultat

	Annexe	2005	2004	Variation par
		CHF	CHF	rapport à l'exercice précédent
				CHF
<b>2</b>	<b>Bénéfice de l'exercice</b>			
2.1	Bénéfice brut	5 866 122.34	6 512 062.35	-645 940.01
2.2	Amortissements sur l'actif immobilisé	3.3 -892 178.30	-767 488.90	-124 689.40
2.3	Correctifs de valeurs, provisions et pertes	3.6 -2 394 663.74	-3 286 956.65	892 292.91
<b>2.4</b>	<b>Résultat intermédiaire</b>	<b>2 579 280.30</b>	<b>2 457 616.80</b>	<b>121 663.50</b>
2.5	Produits extraordinaires	7 021.43	318.45	6 702.98
2.6	Charges extraordinaires	-1 100 000.00	-1 100 000.00	0.00
2.7	Impôts	-739 263.25	-693 277.45	-45 985.80
<b>2.8</b>	<b>Bénéfice de l'exercice</b>	<b>747 038.48</b>	<b>664 657.80</b>	<b>82 380.68</b>
<b>3</b>	<b>Répartition du bénéfice</b>			
3.1	Bénéfice de l'exercice	747 038.48	664 657.80	82 380.68
3.2	Bénéfice reporté	368 876.75	384 378.95	-15 502.20
<b>3.3</b>	<b>Bénéfice au bilan</b>	<b>1 115 915.23</b>	<b>1 049 036.75</b>	<b>66 878.48</b>
3.4	Répartition du bénéfice			
	Attribution à la réserve légale générale	200 000.00	200 000.00	0.00
	Distributions sur le capital-actions	589 230.00	380 160.00	209 070.00
	Don à l'association Fonds d'innovation	100 000.00	100 000.00	0.00
<b>3.5</b>	<b>Bénéfice reporté</b>	<b>226 685.23</b>	<b>368 876.75</b>	<b>-142 191.52</b>

### III Tableaux de financement

	2005			2004		
	Sources de fonds	Emplois de fonds	Solde	Sources de fonds	Emplois de fonds	Solde
	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>747 038.48</b>			<b>664 657.80</b>		
Amortissements sur l'actif immobilisé	892 178.30			767 488.90		
Amortissements/Agio placements financiers	473 225.00			812 699.00		
Amortissements/Agio autres passifs		1 524.00			1 524.00	
Correctifs de valeurs et provisions		7 232 092.75		3 594 846.54		
Comptes de régularisation actifs	46 435.25				158 007.82	
Comptes de régularisation passifs	87 188.77				124 234.09	
Augmentation réserves pour risques bancaires généraux	1 100 000.00			1 100 000.00		
Dividende exercice précédent/autres paiements		480 160.00			237 548.00	
<b>Flux de fonds du résultat opérationnel</b>	<b>3 346 065.80</b>	<b>7 713 776.75</b>	<b>-4 367 710.95</b>	<b>6 939 692.24</b>	<b>521 313.91</b>	<b>6 418 378.33</b>
Réserve légale (agio augmentation de capital)	362 900.00			205 870.00		
Capital-actions	3 629 000.00			2 058 700.00		
<b>Flux de fonds des opérations relatives aux capitaux propres</b>	<b>3 991 900.00</b>		<b>3 991 900.00</b>	<b>2 264 570.00</b>		<b>2 264 570.00</b>
Immobilisations corporelles	0.00	687 840.52		3 527.15	215 646.30	
<b>Flux de fonds des mutations dans l'actif immobilisé</b>	<b>0.00</b>	<b>687 840.52</b>	<b>-687 840.52</b>	<b>3 527.15</b>	<b>215 646.30</b>	<b>-212 119.15</b>
Engagements envers la clientèle	3 011 123.11				325 150.39	
Obligations de caisse	18 177 000.00			2 098 000.00		
Fonds d'épargne et de placement	23 040 157.54			33 829 695.03		
Créances sur la clientèle		4 467 285.05			3 284 263.59	
Créances hypothécaires	18 236 864.60				10 857 537.95	
Immobilisations financières		12 898 000.00			10 000.00	
Autres créances		132 518.71			331 558.84	
Autres engagements		82 832.53			183 702.11	
<b>Flux de fonds de l'activité bancaire</b>	<b>62 465 145.25</b>	<b>17 580 636.29</b>	<b>44 884 508.96</b>	<b>35 927 695.03</b>	<b>14 992 212.88</b>	<b>20 935 482.15</b>
Liquidités		491 666.42			1 121 762.72	
Créances sur les banques		43 329 191.07			28 284 548.61	
Engagements envers les banques					0.00	
<b>Etat des liquidités</b>	<b>0.00</b>	<b>43 820 857.49</b>	<b>-43 820 857.49</b>	<b>0.00</b>	<b>29 406 311.33</b>	<b>-29 406 311.33</b>
<b>Total des sources de fonds</b>	<b>69 803 111.05</b>			<b>45 135 484.42</b>		
<b>Total des emplois de fonds</b>		<b>69 803 111.05</b>	<b>0.00</b>		<b>45 135 484.42</b>	<b>0.00</b>

# IV Annexes

## 1 Explications concernant les activités de la Banque alternative BAS

### Généralités

La Banque alternative BAS est une banque spéciale à vocation écologique et sociale, qui exerce ses activités dans toute la Suisse. Son siège principal loue des bureaux à la Leberngasse 17, 19 et 21 à Olten. Sa représentation romande est sise au Petit-Chêne 38 à Lausanne. Ils existent trois bureaux d'information: le premier à la Hardturmstrasse 269 à Zurich, le deuxième au Boulevard Carl-Vogt 2 et le troisième à la Viale Stazione 2 à Bellinzone.

Les opérations sur marges d'intérêts constituent à la fois son principal domaine d'activité et sa principale source de recettes. La banque pratique la transparence en matière de crédits envers le public et ne travaille pas dans un but de maximisation du profit. Le concept particulier d'encouragement repose sur des obligations d'encouragement et des crédits d'encouragement et fait partie des opérations sur marges d'intérêts. Les opérations de commissions et de prestations de services se trouvent encore dans une phase de mise en place et les transactions commerciales sont insignifiantes.

A la fin 2005, les effectifs s'élevaient, en valeur corrigée des postes à temps partiel, à 44 collaboratrices et collaborateurs.

### Opérations comptabilisées au bilan

La plus grande partie des prêts est accordée sur la base de gages fonciers sous forme d'hypothèques et de créances sur des immeubles d'habitation et commerciaux. La banque octroie également des crédits en comptes courants pour le commerce et l'artisanat, ainsi que des avances et des prêts, couverts pour l'essentiel, à des projets et à des entreprises. Le financement est assuré exclusivement par les dépôts de la clientèle et par les fonds propres.

### Opérations de commissions et de prestations de service

Les opérations de commissions et de prestations de service jouent encore un rôle accessoire et comprennent notamment les virements pour la clientèle, le négoce de parts de fonds de placement et de propres actions, l'octroi de cautionnements et de garanties bancaires, ainsi que l'intermédiation dans le domaine des prêts fiduciaires.

### Autres secteurs d'activités

Pour assurer la liquidité nécessaire, la BAS procède à des placements auprès de l'Union Suisse des Banques Raiffeisen ou auprès d'autres établissements bancaires helvétiques de premier ordre.

### Gestion des risques

La BAS assure le suivi des risques de fluctuation de taux d'intérêt au moyen d'analyses périodiques, ce qui lui permet, le cas échéant, de limiter les effets négatifs sur le produit net d'intérêts. Elle fait appel à cet effet à des mesures appartenant au domaine classique des opérations influant sur le bilan. Les instruments tels que les «swaps» sur taux d'intérêt, les «futures» sur taux d'intérêt, les «floors» et les «forward rate agreements» ne sont pas utilisés.

La politique de crédit repose sur des principes éprouvés et reconnus. L'octroi de crédits est soumis à des critères de qualité éthiques et financiers précis ainsi qu'à des limites de compétences. Les risques de crédits sont régulièrement contrôlés dans le cadre d'un système de rating interne. L'analyse porte tant sur la crédibilité que sur la solvabilité et des mesures sont prises en conséquence. Dans le domaine immobilier, la banque s'appuie sur ses propres évaluations ainsi que sur celles d'expertes et d'experts reconnu(e)s en matière d'estimation.

Les risques de marché et de liquidités font l'objet d'une surveillance et d'une limitation conformes à la législation sur les banques. Les risques d'exploitation sont réduits au moyen de directives relatives à l'organisation interne. Pour restreindre les risques juridiques, les organes de la banque ont recours, si nécessaire, à des avocates et des avocats indépendant(e)s.

Les organes dirigeants de la banque reçoivent régulièrement des informations appropriées sur sa situation en matière de patrimoine, de finances, de liquidités et de bénéfices ainsi que sur les risques y afférents.

### Externalisation d'activités (outsourcing)

La BAS gère elle-même ses secteurs d'activités essentiels, à l'exception du raccordement SIC, qui est assuré par Biveroni Batschelet Partner AG (bbp), Baden. Il s'agit d'une prestation essentielle fournie en permanence par le prestataire et qui est réglée en détail par contrat conformément aux prescriptions de la Commission fédérale des banques.

Par ailleurs, les activités figurant ci-dessous sont confiées à des entreprises particulièrement dignes d'être mentionnées ici parce qu'elles fournissent une prestation essentielle ou sont habilitées à agir envers des tiers au nom de la BAS:

- La révision interne est assurée par Ernst & Young, Bâle.
- L'encaissement de sommes de moindre importance a été confié à Intrum Justitia AG, Schwerzenbach.
- Le suivi et le conseil dans le domaine des positions de crédit en souffrance sont assurés par Restructa AG, Berne.
- Les immeubles appartenant à la banque sont gérés par UMC Mantel Consulting, Pfäffikon, et CasaConsult, Berne.

## 2 Principes de comptabilisation au bilan et d'évaluation de la Banque alternative BAS

### Principes généraux

#### *Etablissement régulier des comptes*

Nous obéissons aux principes régissant l'établissement régulier des comptes:

- saisie quotidienne de toutes les opérations,
- continuité dans la présentation,
- continuité dans l'évaluation,
- principe du résultat brut, autrement dit les chiffres internes et externes doivent être indiqués sous forme brute et ne sont pas compensés avec les positions correspondantes,
- pas de décisions arbitraires,
- dans tous les domaines d'activité, comptabilisation des opérations au bilan à la date de conclusion.

Nous respectons par ailleurs les dispositions du code des obligations, les lois sur les banques (LB) et sur les Bourses (LBVM), les directives de la Commission fédérale des banques ainsi que nos statuts.

#### *Provisions/correctifs de valeurs*

Les correctifs de valeurs et les provisions doivent être enregistrés et indiqués sous la rubrique «Correctifs de valeurs et provisions».

Les correctifs de valeurs doivent être fixés par la direction et immédiatement enregistrés.

### Positions du bilan

#### *Liquidités, créances sur les banques, engagements envers les banques/la clientèle*

Ces positions sont évaluées à leur valeur nominale. En cas de risques reconnaissables, il convient de constituer des correctifs de valeurs/provisions individuels.

#### *Créances résultant de papiers monétaires*

Les créances résultant de papiers monétaires sont évaluées à la valeur nominale, l'escompte non encore encaissé est régularisé sur la durée. En ce qui concerne les risques et les ajustements de valeur/provisions y relatifs, voir point «Prêts à la clientèle».

#### *Prêts à la clientèle*

Dans le domaine des crédits, nous appliquons à la lettre les principes suivants de prévention des risques:

- Réduction des risques par: l'examen efficient de la solvabilité (rating), la compétence en matière de traitement des crédits, une structure d'organisation permettant de limiter les risques, un traitement adéquat et une surveillance intégrée des crédits.
- Diversification des risques par: la répartition du montant destiné aux crédits entre un maximum de preneuses et preneurs de crédits et la prévention des concentrations dans certaines catégories de preneuses et preneurs de crédit, branches et régions. Nous avons défini des plafonds de crédit dépendant du type de couverture et du rating de la cliente ou du client.

Tous les prêts à la clientèle sont contrôlés périodiquement. La fréquence du contrôle dépend du rating de la cliente ou du client, du montant du crédit ainsi que de la qualité des garanties. Au moindre signe de dégradation d'un crédit, nous procédons immédiatement à une analyse de la relation de crédit. Si des risques de défaillance sont identifiés, nous procédons à des correctifs de valeur individuels tenant compte des garanties. Les relations de crédit concernées font l'objet d'une étroite surveillance.

Les créances compromises, c'est-à-dire les créances pour lesquelles il est peu vraisemblable que la débitrice ou le débiteur soit en mesure de faire face à ses engagements futurs, sont évaluées individuellement et la dépréciation de valeur est couverte par des correctifs de valeurs individuels.

Les opérations hors bilan telles que les engagements irrévocables, les garanties ou les instruments financiers dérivés sont également inclus dans cette évaluation. Les prêts sont considérés comme compromis au plus tard lorsque les paiements convenus contractuellement (capital et/ou intérêt) sont en souffrance depuis plus de 90 jours. Les créances compromises sont évaluées à la valeur de liquidation, tout comme d'ailleurs les éventuelles sûretés obtenues, et une correction de valeur est effectuée en tenant compte de la solvabilité du débiteur. Le terme valeur de liquidation désigne une estimation de la valeur d'aliénation réalisable, dont sont

retranchés les coûts de détention ainsi que les charges de liquidation. La dépréciation de valeur se mesure d'après la différence entre la valeur comptable de la créance et le montant dont on peut escompter la récupération compte tenu du risque de la contrepartie et du produit net de la réalisation des éventuelles sûretés.

La valeur la plus basse correspond au montant le moins élevé résultant de la comparaison de la valeur d'acquisition et de la valeur de liquidation.

Les garanties sont systématiquement évaluées selon des principes uniformes. L'évaluation des gages immobiliers tient compte du caractère de l'immeuble. La limite maximale de prêt diffère selon l'objet et n'est accordée que si la preneuse ou le preneur de crédit est en mesure de l'assumer.

- Maisons individuelles et logements en propriété: La valeur vénale est évaluée à l'aide de la méthode hédoniste, une méthode scientifique reposant sur le principe suivant: la demandeuse ou le demandeur est prêt(e) à payer une certaine somme pour chaque caractéristique d'un objet donné. Elle ou il paie tant de francs pour une situation attrayante, tant de francs pour un aménagement de qualité supérieure, etc. La valeur vénale évaluée est égale à la somme des montants que la demandeuse ou le demandeur est prêt(e) à payer pour toutes les caractéristiques retenues.
- Habitations collectives et immeubles commerciaux: De manière générale, l'évaluation repose sur la méthode de la valeur de rendement.
- Installations fixes: Les installations de production d'énergie, par ex., ainsi que les installations d'immeubles industriels et commerciaux sont évaluées selon la méthode du «discounted cash flow» (DCF).
- Cas particuliers: Nous appliquons aux objets particuliers, terrains à bâtir, projets de lotissement et terrains agricoles des valeurs auxiliaires calculées selon la méthode de la valeur réelle, la méthode de la valeur comparative, le modèle de l'option réelle ou des valeurs officielles.

Les prêts à la clientèle sont évalués à leur valeur nominale. Les taux de provisionnement pour les provisions générales du croire sont les suivants:

- Prêts garantis par couverture hypothécaire 1%
- Prêts garantis par couverture hypothécaire avec des taux d'avance dépassant:
  - les deux tiers de la valeur vénale pour les immeubles d'habitation;
  - la moitié de la valeur vénale pour les terrains à bâtir, les immeubles commerciaux ou de bureaux et les immeubles artisanaux polyvalents;
  - le tiers de la valeur vénale pour les immeubles à caractère industriel (supplémentaire) 1%
- Autres prêts couverts 2%
- Prêts à la clientèle en blanc 6%

Les risques reconnaissables doivent faire l'objet de correctifs de valeurs individuels. Les crédits sont toujours évalués individuellement.

#### *Positions de négoce en titres et en métaux précieux*

Les positions de négoce sont évaluées au cours en vigueur à la date du bilan. Les positions qui ne sont pas négociées auprès d'une Bourse agréée ou pour lesquelles il n'existe pas de valeur vénale représentative, sont évaluées selon le principe de la valeur la plus basse.

#### *Placements financiers*

Les titres de créance à taux fixe ainsi que les emprunts convertibles et à option ne faisant pas partie des positions de négoce sont évalués selon le principe de la valeur la plus basse, si la banque n'a pas l'intention de les conserver jusqu'à leur échéance finale.

Les titres de créance acquis dans l'intention de les conserver jusqu'à leur échéance finale sont évalués selon l'«accrual method». L'agio ou le disagio est régularisé dans la position de bilan pendant toute la durée jusqu'à l'échéance finale. Les gains réalisés en rapport avec des intérêts ou des pertes imputables à la vente anticipée ou au remboursement sont régularisés pendant la durée restante, c'est-à-dire jusqu'à l'échéance finale originale.

Les positions en titres de participation sont évaluées selon le principe de la valeur la plus basse.

Pour les diminutions de valeur en rapport avec la solvabilité, il faut constituer un ajustement de valeur à la charge de la position de produit «Ajustements de valeur, provisions et pertes».

Les immeubles repris dans le cadre d'opérations de crédits et destinés à la revente sont évalués et comptabilisés au bilan selon le principe de la valeur la plus basse.

#### *Participations*

Les actions et autres titres de participation doivent être attribués à la position «Participations» quelle que soit la part donnant droit au vote, s'ils ont été acquis dans l'intention d'effectuer un placement de longue durée. Les participations sont évaluées à leur valeur d'acquisition, déduction faite des correctifs de valeurs nécessaires à l'exploitation.

#### *Immobilisations corporelles*

Le capital immobilisé est évalué au prix de revient déduction faite des ajustements de valeur imputables à la gestion de l'entreprise.

Les immobilisations corporelles (informatique\*, mobilier, machines de bureau et systèmes de sécurité) sont amorties au taux de 50%.

Ce taux est calculé sur la valeur résiduelle.

\* à partir de la date du fonctionnement opérationnel

Les immobilisations corporelles qui sont détenues à des fins de rendement (par ex. immeubles loués) doivent être portées au bilan à leur valeur d'acquisition, respectivement à leur valeur de rendement plus basse. L'évaluation annuelle de la valeur de rendement repose sur une comparaison avec des objets similaires ou sur le rendement (flux monétaire) escompté compte tenu d'un taux d'actualisation correspondant au risque.

Les investissements à des fins de plus-values dans des immobilisations corporelles de rendement doivent être activés.

#### *Réserves pour risques bancaires généraux*

Une réserve latente imposable peut être constituée dans le poste de bilan «Réserves pour risques bancaires généraux».

#### *Régularisations*

Les régularisations des actifs et des passifs sont effectuées une fois par trimestre. Les régularisations jusqu'à CHF 3000.– peuvent être omises.

#### **Opérations hors bilan**

##### *Engagements conditionnels, engagements irrévocables et opérations fiduciaires*

Les engagements conditionnels sont évalués à leur valeur nominale. Les provisions générales du croire suivantes sont constituées:

- sur les engagements de cautionnement et de garantie 2%.

##### *Produits financiers dérivés*

Les opérations à terme sont évaluées au cours du contrat. Les risques reconnaissables doivent faire l'objet de correctifs de valeurs individuels.

#### **Compte de résultat**

##### *Produit des intérêts*

Les produits d'intérêts sur les crédits restés en souffrance depuis plus de 90 jours sont considérés comme dépréciés et doivent être directement comptabilisés dans les provisions.

##### *Impôts*

Sont considérés comme charges fiscales les impôts sur le capital de l'exercice en cours ainsi que les impôts sur le revenu effectivement payés et dus.

#### **Domaines particuliers**

##### *Positions en devises*

Les devises doivent être évaluées au cours moyen en fin d'année.

##### *Risques de contentieux*

Provision, voir point «Provisions/correctifs de valeurs».

#### **Modification des principes de comptabilisation au bilan et d'évaluation**

Aucune modification durant l'exercice sous revue.

### 3 Informations se rapportant au bilan

#### 3.1 Aperçu des couvertures de prêts et des opérations hors bilan

Nature des couvertures	Garanties hypothécaires		Autres garanties		en blanc		Total	
	31.12.2005	31.12.2004	31.12.2005	31.12.2004	31.12.2005	31.12.2004	31.12.2005	31.12.2004
	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF
<b>Prêts</b>								
Créances sur la clientèle	36 679 020.59	25 721 920.23	3 558 707.00	7 356 716.16	13 925 684.42	16 617 490.57	54 163 412.01	49 696 126.96
Créances hypothécaires								
Immeubles d'habitation	296 121 748.74	296 039 075.29	-	-	-	-	296 121 748.74	296 039 075.29
Immeubles commerciaux	105 397 514.64	109 871 707.09	-	-	-	-	105 397 514.64	109 871 707.09
Artisanat et industrie	23 020 968.00	31 855 600.60	-	-	-	-	23 020 968.00	31 855 600.60
Immeubles agricoles	12 568 514.70	12 786 915.85	-	-	-	-	12 568 514.70	12 786 915.85
Autres	14 532 302.27	19 324 614.12	-	-	-	-	14 532 302.27	19 324 614.12
<b>Total des prêts</b>	<b>488 320 068.94</b>	<b>495 599 833.18</b>	<b>3 558 707.00</b>	<b>7 356 716.16</b>	<b>13 925 684.42</b>	<b>16 617 490.57</b>	<b>505 804 460.36</b>	<b>519 574 039.91</b>
<b>Hors bilan</b>								
Engagements conditionnels	0.00	0.00	48 000.00	79 200.00	163 364.00	159 050.00	211 364.00	238 250.00
Engagements irrévocables	939 000.00	838 000.00	100 000.00	22 000.00	0.00	150 000.00	1 039 000.00	1 010 000.00
<b>Total hors bilan</b>	<b>939 000.00</b>	<b>838 000.00</b>	<b>148 000.00</b>	<b>101 200.00</b>	<b>163 364.00</b>	<b>309 050.00</b>	<b>1 250 364.00</b>	<b>1 248 250.00</b>

Créances compromises	Montant brut		Valeur estimée de réalisation des sûretés*		Montant net		Correctifs de valeurs individuels	
	31.12.2005	31.12.2004	31.12.2005	31.12.2004	31.12.2005	31.12.2004	31.12.2005	31.12.2004
	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF
<b>31.12.2005</b>	<b>26 498 532.10</b>		<b>19 103 868.09</b>		<b>7 394 664.01</b>		<b>7 439 442.01</b>	
31.12.2004	39 825 433.21		25 646 818.15		14 178 615.06		14 281 534.76	

\* Dette ou valeur d'aliénation par client: le montant le moins élevé des deux doit être pris en compte.

#### Commentaire concernant les créances compromises selon DEC 150a

Au 31.12.2005, le montant net des créances compromises a pu être réduit de CHF 6 783 951.05, soit de près de 50%. Cette amélioration découle de l'apurement d'une position importante existant depuis 1998. Les créances compromises totalisent 33 positions de crédit: 17 positions concernant des PME et totalisant CHF 6 850 000.-, 6 positions concernant des petits maîtres d'ouvrage et totalisant CHF 7 900 000.-, 6 positions concernant l'hôtellerie-restauration et les centres de séminaire et totalisant CHF 6 810 000.-, 2 positions concernant des maîtres d'ouvrage privés et totalisant CHF 1 290 000.-, 1 position concernant un logement à usage personnel et totalisant CHF 910 000.- et 1 position de CHF 2 740 000.- concernant un immeuble commercial.

## IV Annexes

<sup>1</sup> Il s'agit d'obligations de la Confédération d'un montant de CHF 39 millions, d'obligations de la Banque Cantonale de Zurich, de la Centrale d'émission de lettres de gage des banques cantonales, du Canton de Bâle-Ville, toutes d'un montant de CHF 2 millions, ainsi que d'obligations de caisse de la Banque Cantonale de Zurich d'un montant de CHF 5 millions et de la Banque Coop d'un montant de CHF 4 millions.

### 3.2 Immobilisations financières

	Valeur comptable		Juste valeur	
	31.12.2005	31.12.2004	31.12.2005	31.12.2004
	CHF	CHF	CHF	CHF
Titres de créance	56 900 807.00	45 606 031.00	57 647 500.00	46 334 640.00
dont propres emprunts obligataires et obligations de caisse	0.00	0.00	0.00	0.00
dont destinés à être conservés jusqu'à l'échéance	56 900 807.00 <sup>1</sup>	45 606 031.00	57 647 500.00	46 334 640.00
dont portés au bilan selon le principe de la valeur la plus basse	0.00	0.00	0.00	0.00
Titres de participation	15 145.60	15 146.60	15 145.60	15 146.60
dont participations qualifiées*	0.00	0.00	0.00	0.00
Immeubles	1 130 000.00	0.00	1 130 000.00	0.00
<b>Total des placements financiers</b>	<b>58 045 952.60</b>	<b>45 621 177.60</b>	<b>58 792 645.60</b>	<b>46 349 786.60</b>
dont titres négociables auprès de la Banque nationale	47 880 807.00	36 586 031.00	48 627 500.00	37 040 800.00
Placements financiers prêtés				
Créances envers les banques et les clientes et clients	-	-	-	-

\*au moins 10% du capital ou des voix

### 3.3 Présentation de l'actif immobilisé

	Valeur	Amortisse-	Valeur	Changements d'affectation	Investissements	Désinvestissements	Amortisse-	Valeur
	d'acquisition	ments cumulés	comptable 31.12.2004					comptable 31.12.2005
	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF
Immeubles								
Immeuble à l'usage de la banque			0.00					0.00
Autres immeubles	8 327 530.37	1 227 530.37	7 100 000.00		146 118.30	0.00	-346 118.30	6 900 000.00
Autres immobilisations corporelles	7 609 530.64	7 059 135.23	550 395.41		541 722.22	0.00	-546 060.00	546 057.63
<b>Total</b>	<b>15 937 061.01</b>	<b>8 286 665.60</b>	<b>7 650 395.41</b>	<b>0.00</b>	<b>687 840.52</b>	<b>0.00</b>	<b>-892 178.30</b>	<b>7 446 057.63</b>
<b>Valeur d'assurance incendie des immeubles</b>								<b>14 223 800.00</b>
<b>Valeur d'assurance incendie des autres immobilisations corporelles</b>								<b>3 030 000.00</b>

### 3.4 Récapitulation des autres actifs et autres passifs

	31. 12. 2005		31. 12. 2004	
	Autres actifs	Autres passifs	Autres actifs	Autres passifs
	CHF	CHF	CHF	CHF
Valeurs de remplacement d'instruments financiers dérivés	0.00	0.00	0.00	0.00
Compte de compensation		0.00		0.00
Administration fédérale des contributions, impôts indirects	753 655.00	402 849.41	622 363.69	376 967.28
Coupons non encaissés, obligations de caisse, dividendes courus	-	35 959.93	-	38 709.01
Autres actifs et passifs	24 042.00	156 441.01	22 814.60	263 930.59
<b>Total</b>	<b>777 697.00</b>	<b>595 250.35</b>	<b>645 178.29</b>	<b>679 606.88</b>

### 3.5 Engagements envers les propres institutions de prévoyance professionnelle

	31. 12. 2005	31. 12. 2004
	CHF	CHF
Autres engagements envers la clientèle	3 926 296.03	1 824 847.03

La Banque alternative BAS est affiliée à la fondation collective éthico-écologique Nest. Les prestations de la caisse de pension sont calculées sur la base des cotisations versées (primauté des cotisations).

Toutes les collaboratrices et tous les collaborateurs dont le salaire est égal ou supérieur au salaire minimum assuré défini dans la LPP sont assurés et ont donc droit aux prestations. La déduction de coordination est adaptée au degré d'occupation. De cette manière, les personnes travaillant à temps partiel bénéficient également de prestations supraobligatoires.

Autres prestations supplémentaires de la fondation collective Nest: couverture d'assurance pour les concubins, possibilité de retraite anticipée ou retardée, etc.

Les primes de prévoyance professionnelle sont réparties comme suit: 40% à la charge du personnel et 60% à la charge de la BAS. La banque n'a pris aucun engagement dans le domaine des indemnités de départ.

### 3.6 Répartition des correctifs de valeurs et provisions ainsi que des réserves pour risques bancaires généraux et aperçu de leurs variations en cours d'exercice

	Etat 31.12.2004	Utilisation et dissolutions conformes à leur but	Modifications de l'affectation (nouvelles affectations)	Recouvrements, intérêts échus, différences de change	Nouvelles constitutions à charge du compte de résultat	Dissolutions au profit du compte de résultat	Etat 31.12.2005
	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF
Correctifs de valeurs et provisions pour risque de défaillance (risques de recouvrement et risques-pays)	21 395 534.76	10 090 922.68	0.00	465 139.27	2 393 690.66	0.00	14 163 442.01
Autres provisions	-						-
<b>Total des correctifs de valeurs et provisions</b>	<b>21 395 534.76</b>	<b>10 090 922.68</b>	<b>0.00</b>	<b>465 139.27</b>	<b>2 393 690.66</b>	<b>0.00</b>	<b>14 163 442.01</b>
à déduire:							
correctifs de valeurs compensés directement à l'actif	-						-
<b>Total des correctifs de valeurs et provisions selon le bilan</b>	<b>21 395 534.76</b>						<b>14 163 442.01</b>
<b>Réserve pour risques bancaires généraux</b>	<b>3 000 000.00</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>1 100 000.00</b>	<b>-</b>	<b>4 100 000.00</b>

### 3.7 Composition du capital social et indication des propriétaires de capital dont la participation excède 5% de tous les droits de vote

	31.12.2005				31.12.2004					
	Actions A		Actions B		Valeur nominale		Capital		Capital	
	nom. CHF 100.-	nom. CHF 1000.-	nom. CHF	nom. CHF	nom. CHF 100.-	nom. CHF 1000.-	nom. CHF	nom. CHF	nom. CHF	nom. CHF
Capital social										
Capital-actions	9 140	37 102	38 016 000.00	46 242	38 016 000.00	9 140	33 473	34 387 000.00	42 613	34 387 000.00
<b>Total du capital social</b>			<b>38 016 000.00</b>		<b>38 016 000.00</b>			<b>34 387 000.00</b>		<b>34 387 000.00</b>
Capital autorisé	4 570	18 551	19 008 000.00	23 121	19 008 000.00	4 496	15 714	16 163 600.00	20 210	16 163 600.00
dont augmentations de capital effectuées	0	0	0.00	0	0.00	147	2 044	2 058 700.00	2 191	2 058 700.00
dont augmentation de capital en cours	150	1 251	1 266 000.00	1 401	1 266 000.00	0	3 629	3 629 000.00	3 629	3 629 000.00

Un ou une seule actionnaire peut faire inscrire au registre des actionnaires un maximum de 3% de toutes les actions (voix).

## 3.8 Justification des capitaux propres

	CHF
<b>Capitaux propres au début de l'exercice de référence</b>	
Capital social	34 387 000.00
<i>Capital social libéré (sous-total)</i>	<i>34 387 000.00</i>
Réserve légale générale	2 561 820.00
Autres réserves	200 000.00
Réserves pour risques bancaires généraux	3 000 000.00
Bénéfice	1 049 036.75
<b>Total des capitaux propres au 1. 1. 2005</b> (avant répartition du bénéfice)	<b>41 197 856.75</b>
+ Augmentation de capital	3 629 000.00
+ Agio augmentation de capital	362 900.00
- Dividende et autre répartition sur le bénéfice de l'exercice précédent	-480 160.00
+ Augmentation réserves pour risques bancaires généraux	1 100 000.00
+ Bénéfice de l'exercice de référence	747 038.48
<b>Total des capitaux propres au 31. 12. 2005</b> (avant répartition du bénéfice)	<b>46 556 635.23</b>
dont Capital social	38 016 000.00
<i>Capital social libéré (sous-total)</i>	<i>38 016 000.00</i>
Réserve légale générale	3 124 720.00
Autres réserves	200 000.00
Réserves pour risques bancaires généraux	4 100 000.00
Bénéfice	1 115 915.23

## 3.9 Structure des échéances de l'actif circulant, des immobilisations financières et des fonds étrangers

	à vue	dénonçable	Echéance résiduelle jusqu'à 3 mois	Echéance résiduelle de 3 à 12 mois	Echéance résiduelle de 12 mois à 5 ans	Echéance résiduelle de plus de 5 ans	Immobilisé	Total
	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF
<b>Actif circulant</b>								
Liquidités	9 151 767.18	-	-	-	-	-	-	9 151 767.18
Créances sur les banques	2 299 465.93	-	31 000 000.00	60 500 000.00	14 500 000.00	-	-	108 299 465.93
Créances sur la clientèle	1 420 684.21	48 805 727.80	2 150 000.00	1 787 000.00	-	-	-	54 163 412.01
Créances hypothécaires	1 317 137.10	345 036 676.25	24 820 000.00	40 958 085.00	35 894 150.00	3 615 000.00	-	451 641 048.35
Immobilisations financières	-	15 145.60	3 000 000.00	2 000 742.00	29 728 559.00	22 171 506.00	1 130 000.00	58 045 952.60
<b>Total de l'actif circulant</b>								
<b>31. 12. 2005</b>	<b>14 189 054.42</b>	<b>393 857 549.65</b>	<b>60 970 000.00</b>	<b>105 245 827.00</b>	<b>80 122 709.00</b>	<b>25 786 506.00</b>	1 130 000.00	<b>681 301 646.07</b>
31. 12. 2004	14 504 099.38	422 463 547.75	52 153 100.00	74 362 945.00	57 282 829.00	18 059 072.00	-	638 825 593.13
<b>Fonds étrangers</b>								
Engagements envers les banques	-	-	-	-	-	-	-	-
Engagements envers la clientèle sous forme d'épargne et de placements	-	448 624 104.83	-	-	-	-	-	448 624 104.83
Autres engagements envers la clientèle	37 917 798.33	-	4 000 000.00	100 000.00	-	-	-	42 017 798.33
Obligations de caisse	-	-	7 902 000.00	23 357 000.00	87 294 000.00	18 351 000.00	-	136 904 000.00
<b>Total des fonds étrangers</b>								
<b>31. 12. 2005</b>	<b>37 917 798.33</b>	<b>448 624 104.83</b>	<b>11 902 000.00</b>	<b>23 457 000.00</b>	<b>87 294 000.00</b>	<b>18 351 000.00</b>	-	<b>627 545 903.16</b>
31. 12. 2004	36 656 675.22	425 583 947.29	13 595 000.00	17 642 000.00	76 403 000.00	13 437 000.00	-	583 317 622.51

## 3.10 Créances et engagements envers des sociétés liées et crédits aux organes

\*A la BAS, la notion de crédits aux organes est comprise au sens large. Elle est utilisée pour désigner des crédits octroyés à des organisations et des entreprises dans la direction desquelles siègent des membres des organes de la BAS (ou des personnes proches des organes de la BAS) ou dans lesquelles des membres des organes de la BAS (ou des personnes citées) détiennent des participations financières déterminantes.

Preneuse/preneur de crédit	But du crédit	Créances	Nom, organe
		CHF	
<b>Crédits aux organes*</b>			
ADEV Energiegenossenschaft, Liestal	Centrale de chauffage du home d'enfants Sonnenhof à Arlesheim	150 000.00	Nussbaumer Eric, conseil d'administration BAS
ADEV Solarstrom AG, Liestal	Installations solaires	500 000.00	Nussbaumer Eric, conseil d'administration BAS
ADEV Wasserkraftwerk AG, Liestal	Petites centrales hydroélectriques	4 874 263.00	Nussbaumer Eric, conseil d'administration BAS
Genossenschaft pro Guggenloch, Lütisburg	Petite centrale hydroélectrique	156 000.00	Nussbaumer Eric, conseil d'administration BAS
Oeko-Wärme AG, Brüttisellen	Centrale de chauffage aux copeaux de bois à Hasle-Rüegsau	350 000.00	Nussbaumer Eric, conseil d'administration BAS
Bonvin Etienne, Riken	Financement d'habitat privé pour le personnel	550 000.00	Bonvin Etienne, direction BAS
Schatzmann Markus et Gabi, Winterthour	Propriété par étages dans le lotissement écologique «Warmbühl»	520 000.00	Schatzmann Markus, conseil d'administration BAS
Schützen Rheinfelden AG, Rheinfelden	Clinique pour affections psychosomatiques, hôtel-restaurant	1 000 000.00	Von Passavant Christina, conseil d'administration BAS
Von Passavant Christina et Däppeler Beat, Lucerne	Immeuble d'habitation	1 990 000.00	Von Passavant Christina, conseil d'administration BAS
Wogeno Bern, Berne	Coopérative d'habitation	2 164 460.00	Ketterer Günther, conseil d'administration BAS
<b>Total</b>		<b>12 254 723.00</b>	

**Transactions avec des parties liées**

Les transactions avec des parties liées (transactions sur titres, trafic des paiements, octroi de crédit et rémunération des dépôts) sont soumises aux mêmes conditions que les transactions avec des tiers.

**4 Informations se rapportant aux opérations hors bilan**

**4.1 Répartition des engagements conditionnels**

	31.12.2005	31.12.2004
	CHF	CHF
Garanties de bonne exécution	49 314.00	11 200.00
Autres engagements conditionnels	162 050.00	227 050.00
<b>Total</b>	<b>211 364.00</b>	<b>238 250.00</b>

**4.2 Répartition des opérations fiduciaires**

	Monnaies converties en CHF			Total en CHF
	CHF	EUR	DIV	
Crédits fiduciaires et autres opérations financières fiduciaires				
<b>31.12.2005</b>	<b>2 830 000.00</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>2 830 000.00</b>
31.12.2004	3 140 000.00	0.00	0.00	3 140 000.00

## 5 Informations se rapportant au compte de résultat

### 5.1 Répartition du résultat des opérations de négoce

	2005	2004
	CHF	CHF
Négoce de devises et de billets de banque	58 545.23	18 639.12
<b>Total</b>	<b>58 545.23</b>	<b>18 639.12</b>

### 5.2 Répartition de la rubrique charges de personnel

	2005	2004
	CHF	CHF
Appointements des organes de la banque et traitements du personnel	3 930 119.00	3 738 711.65
<i>dont conseil d'administration</i>	205 649.60	263 894.60
<i>dont conseil d'éthique</i>	10 800.00	37 300.05
<i>dont direction</i>	531 017.80	400 323.85
Contributions aux institutions de prévoyance en faveur du personnel	266 362.65	273 138.40
Prestations sociales	552 355.27	528 665.83
Autres charges de personnel	310 668.33	327 668.90
<b>Total</b>	<b>5 059 505.25</b>	<b>4 868 184.78</b>

### 5.3 Répartition de la rubrique autres charges d'exploitation

	2005	2004
	CHF	CHF
Coût des locaux	373 798.85	342 395.20
Coût de l'informatique, des machines, du mobilier, des véhicules et des autres installations	626 090.55	727 758.47
Autres charges d'exploitation	1 946 621.19	2 035 630.35
<b>Total</b>	<b>2 946 510.59</b>	<b>3 105 784.02</b>

### 5.4 Commentaires sur les charges extraordinaires

La constitution de la réserve de CHF 1 100 000.- pour risques bancaires généraux a été portée au débit du poste charges extraordinaires.

# Chiffres-clés

## Statistique des secteurs d'encouragement

### Secteurs d'encouragement et leur utilisation au 31.12.2005

Secteur d'encouragement	Obligations de caisse		Taux d'intérêt	Crédits	Part	Crédits	Part
	Part	nominales	moyen	octroyés	octroyée	utilisés	utilisée
		CHF		CHF		CHF	
Energies alternatives	16,95 %	9 307 000.00	1,01 %	10 089 053.00	108,40 %	9 328 665.80	100,23 %
Agriculture biologique	21,37 %	11 739 000.00	1,00 %	14 583 173.00	124,23 %	13 897 672.55	118,39 %
Projets de femmes	9,63 %	5 289 000.00	1,07 %	3 454 700.00	65,32 %	3 104 700.00	58,70 %
Entreprises écologiques et sociales	20,57 %	11 297 000.00	0,94 %	10 179 317.00	90,11 %	9 498 424.93	84,08 %
Formation et culture	9,73 %	5 346 000.00	1,03 %	5 952 171.00	111,34 %	5 952 170.85	111,34 %
Coopération au développement	5,91 %	3 247 000.00	1,12 %	1 409 555.00	43,41 %	1 409 555.10	43,41 %
Habitat alternatif et social	4,01 %	2 204 000.00	1,04 %	1 581 200.00	71,74 %	1 312 450.00	59,55 %
Domaine d'encouragement général	7,11 %	3 903 000.00	0,82 %	4 639 700.00	118,88 %	4 621 700.00	118,41 %
Projets sociaux	4,72 %	2 590 000.00	1,15 %	1 903 719.00	73,50 %	1 903 719.15	73,50 %
<b>Total</b>	<b>100,00 %</b>	<b>54 922 000.00</b>	<b>1,00 %</b>	<b>53 792 588.00</b>	<b>97,94 %</b>	<b>51 029 058.38</b>	<b>92,91 %</b>
<b>Taux d'intérêt moyen des obligations de caisse d'encouragement</b>			<b>1,00 %</b>				
<b>Taux d'intérêt moyen des autres obligations de caisse</b>			<b>2,34 %</b>				

**Intérêts créanciers**

Taux d'intérêt moyens au 31.12.	2005	2004	2003	2002	2001	2000	1999	1998	1997	1996	1995
Dépôts auprès de banques	1,62 %	1,74 %	1,88 %	1,59 %	2,18 %	3,23 %	2,31 %	1,58 %	1,70 %	1,61 %	1,92 %
Crédits normaux	2,98 %	3,33 %	3,43 %	4,13 %	4,47 %	4,59 %	4,10 %	4,25 %	4,44 %	4,84 %	5,38 %
Crédits d'encouragement	3,19 %	3,33 %	3,36 %	3,69 %	3,68 %	3,64 %	3,66 %	3,75 %	3,72 %	3,75 %	3,75 %
Tous les crédits et placements	2,66 %	3,05 %	3,23 %	3,74 %	4,19 %	4,35 %	3,82 %	3,92 %	4,16 %	4,13 %	4,57 %

**Intérêts débiteurs**

Taux d'intérêt moyens au 31.12.	2005	2004	2003	2002	2001	2000	1999	1998	1997	1996	1995
Dépôts normaux	0,71 %	0,69 %	0,73 %	1,30 %	1,81 %	1,91 %	1,38 %	1,68 %	1,87 %	2,44 %	2,65 %
Obligations de caisse d'encouragement	1,00 %	1,12 %	1,32 %	1,51 %	1,57 %	1,47 %	1,54 %	1,63 %	1,66 %	1,70 %	1,76 %
Tous les dépôts	0,73 %	0,73 %	0,78 %	1,32 %	1,79 %	1,86 %	1,40 %	1,67 %	1,85 %	2,34 %	2,51 %

**Rémunération et renonciation aux intérêts sur les dépôts de la clientèle au 31.12.2005**

	Taux d'intérêt maximum				Rémunération effective				Renonciation			
	2005	2004	2003	2002	2005	2004	2003	2002	2005	2004	2003	2002
Comptes courants	0,27 %	0,22 %	0,27 %	0,42 %	0,27 %	0,22 %	0,27 %	0,42 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %
Dépôts à terme	0,70 %	0,39 %	0,10 %	0,25 %	0,70 %	0,39 %	0,10 %	0,25 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %
Comptes de dépôt, de placement et d'épargne	0,45 %	0,43 %	0,42 %	1,07 %	0,44 %	0,43 %	0,42 %	1,06 %	-0,01 %	0,00 %	0,00 %	-0,01 %
Obligations de caisse normales	2,34 %	2,60 %	2,81 %	3,00 %	2,34 %	2,60 %	2,81 %	3,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %
Tous les dépôts normaux	0,71 %	0,69 %	0,73 %	1,30 %	0,71 %	0,69 %	0,73 %	1,30 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %
Obligations de caisse d'encouragement	1,04 %	1,24 %	1,54 %	1,72 %	1,00 %	1,12 %	1,32 %	1,51 %	-0,04 %	-0,12 %	-0,22 %	-0,21 %
<b>Tous les dépôts</b>	<b>0,74 %</b>	<b>0,74 %</b>	<b>0,81 %</b>	<b>1,35 %</b>	<b>0,73 %</b>	<b>0,73 %</b>	<b>0,78 %</b>	<b>1,32 %</b>	<b>-0,01 %</b>	<b>-0,01 %</b>	<b>-0,03 %</b>	<b>-0,03 %</b>

## Chiffres-clés

### Chiffres-clés divers

	2005	2004	2003	2002	2001	2000	1999
Total du bilan par poste à 100% à la fin de l'année	16 369 405.-	15 752 128.-	14 709 917.-	12 533 005.-	12 480 349.-	10 595 691.-	12 154 413.-
Croissance du total du bilan par poste à 100%	1 004 522.-	1 035 955.-	1 400 996.-	1 095 596.-	1 438 217.-	680 249.-	1 288 232.-
Effectif à la fin de l'année	56	51	55	55	54	55	46
Nombre moyen de postes à 100%	4 224	4 120	4 122	4 377	4 011	3 927	3 504
Nombre de client(e)s à la fin de l'année	20 358	19 947	19 444	18 622	17 613	16 432	15 408
Croissance du nombre de client(e)s	411	503	822	1 009	1 181	1 024	526
Avoir par client(e) à la fin de l'année	30 752.-	29 043.-	28 051.-	26 523.-	25 399.-	24 065.-	24 194.-
Nombre de preneuses et de preneurs de crédit à la fin de l'année	691	691	680	660	638	609	562
Moyenne des crédits à la fin de l'année	814 586.-	832 491.-	827 389.-	785 311.-	802 953.-	716 705.-	717 805.-
Total des crédits octroyés à la fin de l'année	564 498 007.-	575 350 947.-	562 624 713.-	518 055 257.-	512 283 716.-	432 659 112.-	382 767 118.-

### Résultats d'exploitation

	2005	2004	2003	2002	2001	2000	1999
Bénéfice net	747 038.48	664 657.80	556 694.50	576 519.72	26 104.48	585 828.20	90 921.24
+ Provisions pour risque du croire	2 394 663.74	3 286 956.65	3 683 163.27	3 559 348.64	3 688 990.74	2 618 783.10	2 780 863.00
+ Réserves pour risques bancaires généraux	1 100 000.00	1 100 000.00	800 000.00	700 000.00	100 000.00	-.-	-.-
+ Amortissements	892 178.30	767 488.90	917 124.00	1 007 848.00	987 106.00	1 131 290.00	1 188 247.25
<b>Cash-flow*</b>	<b>5 133 880.52</b>	<b>5 819 103.35</b>	<b>5 956 981.77</b>	<b>5 843 716.36</b>	<b>4 802 201.22</b>	<b>4 335 901.30</b>	<b>4 060 031.49</b>
<b>Cash-flow par poste à 100%</b>	<b>121 550.00</b>	<b>141 246.00</b>	<b>144 531.00</b>	<b>133 517.00</b>	<b>119 726.00</b>	<b>110 413.00</b>	<b>129 765.00</b>

#### Définition

\* Cash-flow: recettes issues des produits moins dépenses imputables aux charges, autrement dit flux effectifs de produits et de charges.

Indirectement, le cash-flow peut donc être calculé ainsi: bénéfice net +/- provisions + amortissements = cash-flow.